

Plan Local d'Urbanisme

3 - ZONAGE 3.a - Plan général du village

Echelle : 1/2000'

P.L.U. approuvé par DCM du 19/09/2011

1ère révision allégée approuvée par DCM le 30 avril 2014

1ère modification approuvée par le Conseil de Métropole du 28 septembre 2016

2ème Révision allégée

approuvée par DCM le 25 janvier 2018



JANVIER 2018
FRANCE
LANGUEDOC
ROUSSILLON
HÉRAULT
MONTPELLIER
MÉTROPOLITAIN
MÉTROPOLITAIN
COMMUNE DE
BEAULIEU

information & TERRITOIRES
17 rue de la République 34295 Montpellier Cedex 05
Tél : 04 37 00 00 00
www.information-territoires.fr

LÉGENDE

Zonage du PLU

- UA
- UAa
- 1UB
- 2UB
- UC
- 1UD
- 2UD
- 3UD
- 1AU
- A
- Ap
- 1N
- 2N
- 3N
- 4N

- Bande de constructibilité principale
- Emplacements réservés
 - Tracé de principe (axe)
 - Emprise des emplacements réservés
 - Espaces boisés classés
- Plan de Prévention des risques naturels Inondation
 - Zones inondables Rouge R
 - Secteurs inondables (d'après le plan du réseau hydrographique)
 - Secteurs faisant l'objet d'orientations d'aménagement particulières
 - Zone de rupture de combustibles
 - Zone d'aménagement Concerté (Z.A.C.)

EXTRAIT DU PLAN DE ZONAGE : HAMEAU DE GINESTET

